

## NOTES ET MÉLANGES

---

### Une homélie De Poenitentia de Sévérien de Gabala.

L'homélie *De Poenitentia* de Sévérien de Gabala, dont il est ici question (1), n'a jamais, jusqu'à présent, retenu sérieusement l'attention des critiques. Elle a même échappé à la sagacité de ceux qui se sont appliqués à reconstituer le plus intégralement possible l'œuvre littéraire de cet auteur (2).

Démarquée au cours des siècles comme beaucoup de ses semblables, elle ne doit qu'au nom protecteur du grand maître de l'éloquence sacrée, Chrysostome, d'avoir résisté aux vicissitudes des temps et d'être parvenue jusqu'à nous. On peut la lire dans l'édition des œuvres de ce dernier par Montfaucon (3), à la septième place d'une collection d'homélies sur la pénitence (4) et sous le titre suivant :

(1) Une autre homélie du même titre est encore attribuée à Sévérien de Gabala (*Cod. coptic. Vatic.* 68, olim 17, du x<sup>e</sup> siècle, fol. 188-191). Cette homélie a été éditée par H. DE VIS dans ses *Homélies coptes de la Vaticane* (*Coptica, consilio et impensis Rask-Oesterdiani edita*, t. I. Copenhague, 1922), p. 198-204 : *Homélie de Sévérien sur la pénitence*. H. G. EVELYN WHITE en a aussi publié deux extraits dans son magistral ouvrage sur les monastères du Wadi'n Natrûn, *The Monasteries of the Wadi'n Natrûn*, Part. I, p. 178-180. New York, 1926. Cette pièce, simple version paraphrasée d'un *De poenitentia* contenu dans MIGNE, PG, LX, col. 765-768, n'appartient fort probablement pas à Sévérien de Gabala. J. ZELLINGER, *Studien zu Severian von Gabala* (= *Münsterische Beiträge zur Theologie*, Fasc.8. Munster en W., 1926), p. 119, connaît le manuscrit, mais ignore l'édition de De Vis.

(2) Même à M. ZELLINGER, *op. cit.*

(3) MONTFAUCON, *S. Joannis Chrysostomi... opera*, t. II, p. 326-340. Paris, 1718. Reproduit dans MIGNE, PG, t. XLIX, col. 323-336. On peut aussi la lire dans les éditions des œuvres de S. Jean Chrysostome par FRONTON DU DUC, t. I, p. 596 et svv., et de SAVILE, t. VI, p. 769-779. Cfr aussi les *Notae* de ce dernier, t. VIII, col. 816-817.

(4) Collection arbitrairement établie au gré des différents éditeurs. Dans l'édition de Fronton du Duc, l'homélie en occupe la cinquième place ; dans celle de Savile, la deuxième ; dans celle de Montfaucon la septième ; cfr l'introduction de ce dernier, MIGNE, PG, XLIX, 273-274. On essaierait en vain — et pour cause — d'établir une certaine chronologie dans cet amalgame. Cfr RAUSCHEN, dans *Jahrbücher der christlichen Kirche*, p. 524. Fribourg, 897.

*Λόγος περὶ μετανοίας καὶ κατανύξεως καὶ ὅτι τάχυς ὁ Θεὸς εἰς σωτηρίαν καὶ βραδὺς εἰς τιμωρίαν ἐν φυσικῇ περὶ τῆς Ραὰθ παράδοξος ἴστορίᾳ, inc. : Πάντοτε μὲν ὁ θεῖος Ἀπόστολος θείᾳ καὶ οὐρανίῳ κέχρηται γλώττῃ...*

La variété des sujets annoncés par le titre, la longueur de la pièce — quatorze colonnes environ dans l'édition de Migne — le style même sont bien dans la manière des homélies de Sévérien de Gabala (1).

Mais c'est à la tradition indirecte (2), c'est à dire au témoignage des chaînes et des florilèges qu'il faut recourir avant tout pour en fixer avec certitude l'origine véritable.

Haidacher avait déjà signalé en 1902 cinq extraits de notre homélie insérés par Théodoros Daphnopates dans ses élogues morales des œuvres de saint Jean Chrysostome (3). Nous avons pu nous-même, depuis, en relever un nombre bien plus considérable encore dans l'*Epitome* de Procope sur l'Octateuque (4) ainsi que dans la chaîne de Nicéphore sur l'Octateuque (5) et dans celle d'André sur les Actes des Apôtres et les Épîtres catholiques (6) : une quinzaine de citations nouvelles en tout jusqu'ici.

Voici la description détaillée de tous ces emprunts :

### I. Citations de Théodoros Daphnopates.

(Nous reprenons ici les références adoptées par Haidacher dans son article. Haidacher ayant employé l'édition de Montfaucon des œuvres de S. Jean Chrysostome : t. II = le tome deuxième de cette édition = t. XLIX de Migne [texte de notre homélie *De Poenitentia*], t. XII = le tome douzième de l'édition de Montfaucon = t. LXIII de Migne [texte des élogues de S. Jean Chrysostome composées par Théodoros Daphnopates]. La pagination est aussi celle de Mont-

(1) Sur les particularités du style et du genre homilétique de Sévérien de Gabala, cfr ZELLINGER, *op. cit.*, p. 33 ssv. Cfr aussi DÜRKS, *De Severiano Gabalitano* (*Dissertatio inauguralis*), p. 27-39. Kiel, 1917.

(2) La tradition directe n'a pas, que nous sachions, conservé l'homélie sous le nom de Sévérien de Gabala.

(3) HAIDACHER, *Studien über Chrysostomus-Eklogen*, dans les *Sitzungsberichte der philos.-histor. Classe der kaiserl. Akad. der Wissenschaften zu Wien*, 1902, t. CLIX, 4. Abh., pp. 33, 53, 58.

(4) MIGNE, *PG*, LXXXVII, volume I.

(5) *Σειρα ενος καὶ πεντηκοντα υπομνηματιστων εἰς τὴν οκτατεύχον καὶ τα των βασιλειῶν ηδη πρωτον τυποις εκδοθεισα... επιμελεῖα δε Νικηφορον τερομοναχον τον Θεοτοκου*. Leipzig, 1772-1773. Sur cette chaîne cfr DEVREESSE, *Chaines exégétiques grecques*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, Supplément, fasc. III-V, col. 1102-1105. Paris, 1928.

(6) Éditée par CRAMER, *Catena graecorum Patrum in Novum Testamentum*, III : *in Acta Apostolorum*. Oxford, 1844. T. VIII : *in Epistolas catholicas et Apocalypsin*. Oxford, 1844. Cfr DEVREESSE, *op. cit.*, col. 1205 ssv.

faucon. Comme elle est reproduite dans Migne, on n' aura pas de peine à retrouver les fragments en question) :

II, 327 BE	= XII, 456 B : σκοπὸς γάρ τῷ Θεῷ. Cfr HAIDER, op. cit., p. 33.
II, 338 BC, 339 BC	= XII, 585 E : ὁ ἐλεῶν πτωχὸν
II, 337 BC	= XII, 585 A : διὰ τί οὐκ εἰπεν
II, 336 E - 337 B	= XII, 587 B : ἀλλ᾽ ἐν ὅσῳ
II, 339 CD	= XII, 617 B : καλαὶ σου δέσποτα. Cfr HAIDER, op. cit., p. 58.

Le premier de ces fragments est inséré dans l'élogue *περὶ μετανοίας* (élogue 3 de la collection de Montfaucon) ; les trois suivants, dans celle *περὶ ἐλεημοσύνης καὶ φιλοξενίας* (élogue 23 de la collection de Montfaucon) ; le dernier enfin dans celle *περὶ τῆς μελλούσης κρίσεως* (élogue 25 de la collection de Montfaucon).

## II. Citations de Procope de Gaza.

Procope de Gaza cite la pièce, mais en résumé et sans indication d'origine selon sa manière habituelle (¹), en deux endroits de son *Epitome sur l'Octateuque* (= MIGNE, PG, LXXXVII, volume I) :

- MIGNE, XLIX, 330, l. 6-14 = MIGNE, LXXXVII, I, 997 D.  
MIGNE, XLIX, 330, l. 15-55 = MIGNE, LXXXVII, I, 1000 A.  
MIGNE, XLIX, 330, l. 55-58 = MIGNE, LXXXVII, I, 1000 B<sup>1a</sup>.  
[MIGNE, LXXXVII, I, 1000 B<sup>1b</sup>, 1000 B<sup>2</sup> (²)].

(1) Sur Procope de Gaza et son *Epitome sur l'Octateuque* cfr DEVREESSE, op. cit., col. 1087, 1088, 1103, 1105.

(2) Le commentaire de Procope, 1000 B<sup>1b</sup> et 1000 B<sup>2</sup>, résume Origène. KLOSTERMANN (*Griechische Excerpte aus Homilien des Origenes*, dans les *Texte und Untersuchungen*, t. XII, fasc. 3, p.10. Leipzig, 1894) a relevé avec grand soin les passages parallèles entre Procope de Gaza et les premiers chapitres du commentaire d'Origène sur Josué. Il attribue — et BAEHRENS à sa suite (*Origenes Werke. Siebenter Band : Homilien zum Hexateuch in Rufins Uebersetzung. Zweiter Teil : Die Homilien zu Numeri Josua und Judices*, p. 305. Leipzig, 1921) — les fragments de Procope, 1000 B<sup>1</sup> et B<sup>2</sup>, à Origène. Il faut apporter à cette attribution une légère correction : la première partie de 1000 B<sup>1</sup> (=1000 B<sup>1a</sup>) a été certainement inspirée à Procope par notre homélie. Comparer : *Tέ πος ὅντως οὖσα τῆς Ἐκκλησίας ἦ πρότερον πορνεῖα τῇ τῶν δαιμόνων ἐφύρετο κατὰ τό « ἡμεργάρο ποτε καὶ ἡμεῖς ἀπειθεῖς » καὶ τοῦ Χριστοῦ τοὺς κατασκόπους Ἀποστόλους ἐδέξατο ... et (MIGNE, XLIX, 330, 55-58) : Εἰ κῶν τῆς Ἐκκλησίας ἦ Πατὴρ τῆς ποτε πεφυρμένης τῇ πορνείᾳ τῶν δαιμόνων, δε χομένης δὲ νῦν τοὺς τοῦ Χριστοῦ κατασκόπους, οὓς τοὺς παρὰ Ἰησοῦ τοῦ Ναυῆ, ἀλλὰ τοὺς*

MIGNE, XLIX, 331, l. 2 -12 = MIGNE, LXXXVII, I, 1000 C<sup>1</sup>.  
MIGNE, XLIX, 331, l. 12-24 = MIGNE, LXXXVII, I, 1000 C<sup>2</sup>.

Ces cinq citations de l'homélie par Procope de Gaza ont été reproduites par Nicéphore dans sa chaîne sur l'Octateuque, au commentaire de Josué, chap. II, 1 ssv. = chaîne de Nicéphore, tome II, col. 9 ΔΕ, 11Η-12Η, 11ΒΓ, 11Ε, 13ΓΔ, 10ΖΗ.

Procope en donne encore une autre que Nicéphore laisse de côté ou n'a pas connue :

MIGNE, XLIX, 329, l. 32-330, l. 5 = MIGNE, LXXXVII, I, 1013A-1014A (Qui totam mundi fabricam — in regnum coelorum). Cette dernière citation commente Josué, chap. VI, 4. D'après le tableau ci-dessus Procope a donc connu et résumé toute la partie de notre homélie qui commente l'épisode de Rahab et de la prise de Jéricho (MIGNE, XLIX, 329, l. 32-331, l. 24).

### III. Citations de la chaîne de Nicéphore sur l'Octateuque.

Ce groupe contient, en plus des cinq citations de Procope reproduites par Nicéphore et mentionnées ci-dessus, un nombre considérable de fragments. On peut les classer en plusieurs recensions — ou traditions manuscrites différentes — de notre homélie. Comme leur classification repose tout entière sur la manière dont a été élaborée la chaîne de Nicéphore, il faut au préalable, rappeler comment celle-ci s'est formée (<sup>1</sup>) :

Nicéphore a basé son édition sur deux manuscrits, l'*Athen. Nat. Bibl.* 43 (xi<sup>e</sup>?-xiii<sup>e</sup>? siècle) (<sup>2</sup>) et le *Lond. Archiepisc. Libr.* 1214 (a. 1103). Ce dernier complète le précédent pour le commentaire Lévitique-Ruth. De plus, là où l'exégèse manuscrite de ses textes bibliques se faisait moins fournie, Nicéphore l'a enrichie de compléments puisés à d'autres sources, manuscrites ou imprimées. La plus importante de ces sources est le codex *Monac. gr.* 358, ce dernier contenant une série de scholies grecques de Procope sur l'Octateuque empruntées à son *Epitome*. Chaque fois que Nicéphore fait appel à une source distincte de ses deux manuscrits de base, il prend soin d'en avertir le lecteur en faisant précéder le nom d'origine d'un double astérisque.

En tenant compte de ces données, on divisera l'apport total de Nicéphore en trois groupes :

à ποστόλους. Le commentaire d'Origène sur Josué ne fait en cet endroit aucune allusion à la mission des Apôtres. Origène interprète (BAEHRENS, *op.cit.*, p. 304, l. 16-23) les « exploratores » soit des anges envoyés par Dieu pour préparer les voies à Jésus, soit de Jean Baptiste, mais nullement des Apôtres.

(1) Cf DEVREESSE, *op. cit.*, col. 1102 ssv.

(2) D'après M. Devreesse, qui suit en cela KARO et LIETZMANN (*Catenaarum graecarum catalogus...*, p. 16), ce dernier manuscrit remonte au xi<sup>e</sup> siècle. ΣΑΚΚΕΛΙΟΝ, par contre, (*Kατάλογος τῶν χειρογραφῶν τῆς Ἐθνικῆς Βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος*, p. 7. Athènes, 1892) le date du début du xii<sup>e</sup> siècle.

1<sup>o</sup> Le groupe des citations de Procope de Gaza signalé plus haut et sur lequel nous ne revenons plus maintenant que pour mémoire (groupe marqué du double astérisque et emprunté au *Monac. gr.* 358).

2<sup>o</sup> Un groupe qu'on peut appeler la recension chrysostomienne : les citations qui la composent sont toutes mises sous le patronage du grand orateur :

MIGNE, XLIX, 329, l. 32-57 = CL (¹), II, 35 *H-36 A*, \*\* *Xρυσοστόμουν.*

MIGNE, XLIX, 329, l. 60-330, l. 21 = CL, II, 38 *E-39 B*, \*\* *Xρυσο-*  
*στόμουν.*

MIGNE, XLIX, 330, l. 44-331, l. 6 = CL, II, 12 *B- A*, \*\* *Xρυσοστόμουν.*

Ces trois citations sont suffisamment rapprochées l'une de l'autre dans le texte de la chaîne de Nicéphore pour pouvoir être légitimement supposées avoir été puisées par le caténiste à une même source commune. De plus, comme elles sont marquées du double astérisque, elles proviennent d'ailleurs que des deux manuscrits principaux de Nicéphore. A quel manuscrit ou même à quelle édition imprimée celui-ci les a-t-il empruntées ? Il ne serait pas impossible que ce soit à l'édition même de Savile ou de Montfaucon. En tout cas la comparaison des trois textes fournit peu de variantes que cette hypothèse ne manque pas d'une probabilité très sérieuse (²).

3<sup>o</sup> Le troisième groupe contient les citations restantes de la chaîne de Nicéphore que nous avons pu relever jusqu'ici :

MIGNE, XLIX, 330, l. 10-13 = CL, II, 10 *ΓΔ \* Τοῦ αὐτοῦ (Ὄριγέ-*  
*νούς).*

MIGNE, XLIX, 330, l. 31-33 = CL, I, 908 *E*, *Σευήρον.*

MIGNE, XLIX, 330, l. 35-39 = CL, I, 910 *A*, *Ἄδηλον.*

MIGNE, XLIX, 330, l. 55-58 = CL, II, 9 *Z*, *Σευήρον.*

Combefis a publié aussi ce dernier fragment dans ses *Symbolae* (³) de Sévérien de Gabala, mais en l'empruntant à un autre manuscrit que nous n'avons pu encore identifier (⁴). L'édition de Combefis comporte une variante lemmatique importante : *Σευήρον Γαβάλων*, et nous aurons à en tenir compte dans la suite de cette étude.

Ces quatre dernières citations de Nicéphore ont plus d'une caractéristique commune : elles sont toutes très courtes — quatre lignes au maximum, — et manifestent une indépendance assez grande vis-à-vis du texte de Migne (⁵). Si elles se rapportaient toutes les quatre

(1) Nous représentons par le sigle usuel CL (= Catena Lipsiensis) la chaîne de Nicéphore.

(2) Le texte de Savile ne présente, par exemple, que trois variantes, et facilement explicables.

(3) *Bibliotheca graecorum Patrum auctarium novissimum*, t. I, p. 296. Paris, 1672. Le fragment est signalé par ZELLINGER, *op. cit.*, p. 123.

(4) Cette chaîne est probablement du même type que celles de Nicéphore.

(5) Surtout en ce qui concerne les mots d'introduction de chacune des citations.

au commentaire d'un même épisode on pourrait sans hésiter conclure à leur insertion dans la chaîne par un même caténiste. Mais en réalité, elles se subdivisent en deux groupes, de deux citations chacun, qui se rapportent à des passages de la Bible assez éloignés l'un de l'autre (Exode, xxxii, 4 et Josué, II, 1 ssv.). Dans ces conditions l'identité de leur origine est moins assurée, sans être toutefois définitivement écartée. Le plus qu'on puisse dire est donc que ces quatre citations supposent au moins une recension de l'homélie, peut-être deux, et dans ce dernier cas, l'une représentée par les fragments sur l'Exode, xxxii, 4, et l'autre par ceux sur Josué, II, 1 ssv.

**IV. Citations de la chaîne dite d'André (1) sur les Actes des Apôtres et les Épîtres catholiques (éditée par Cramer).**

Elles sont au nombre de deux :

MIGNE, XLIX, 330, l. 14-18 = CRAMER, VIII (*In epistola Iacobi*), p. 18, l. 6-10, *Σευηριανοῦ ἐπισκόπου Γαβάλων*.

Cet extrait a passé dans une version arménienne de la chaîne en y conservant identiquement le même lemme (2).

MIGNE, XLIX, 330, l. 28-33 = CRAMER, III (*In Acta Apostolorum*), p. 120, l. 15-18, *Σευηριανοῦ*.

Ces deux dernières citations, rattachées à une chaîne de tout autre type, de tout autre sujet et de tout autre auteur que celle sur l'Octateuque, et n'ayant elles-mêmes rien de commun avec les citations précédentes, constituent certainement une recension nouvelle, distincte des autres. Mais d'autre part, il est difficile, tout comme pour les quatre extraits du dernier groupe de Nicéphore, détablir qu'elles ont été — ou non — empruntées toutes deux au même exemplaire de l'homélie. Selon l'hypothèse qu'on adoptera,

(1) Sur le prêtre André et ses chaînes cfr DEVREESSE, *op. cit.*, col. 1094 (= incertitude sur l'époque de son activité), col. 1147 = (la chaîne d'André sur Isaïe, André ne serait qu'un simple scribe), col. 1205-1206 (= la chaîne d'André sur les Actes des Apôtres), col. 1225 (= la chaîne d'André sur les Épîtres catholiques). Cfr aussi K. STAAB, *Die griechischen Katenenkommentare zu den katholischen Briefen*, dans *Biblica*, t. V, 1924, p. 345-351 : *Der Verfasser der Katene*; S. SALAVILLE, art. André (n. 44), dans *Dictionnaire d'hist. et de géogr. ecclés.*, t. II, col. 1613-1614.

(2) Tout au moins supposons-nous qu'il s'agit là d'une version arménienne de la chaîne d'André sur les Épîtres catholiques. En tout cas on y retrouve aussi un autre fragment de Sévérien de Gabala sur I Petr., iv, qui appartient à cette chaîne (CRAMER, t. VIII, p. 77, l. 30-32). Cfr AUCHER, *Severiani sive Seberiani Gabalorum episcopi Emesensis homiliae*, p. XVIII-XIX. Venise, 1827. Les fragments grecs parallèles sont signalés par ZELLINGER, *Studien...*, p. 124-125. Nous n'avons pu encore nous occuper de l'identification de cette chaîne arménienne sur les Épîtres catholiques. Ni M. Staab, ni M. Devreesse ne l'ont signalée dans leurs récents travaux sur cette matière.

on verra donc en elles une ou deux recensions favorables à Sévérien de Gabala.

Un simple coup d'œil fait saisir sur le champ que si le choix de Théodoros Daphnopates s'est porté sur les passages d'une application plus immédiatement morale (et cadrant ainsi davantage avec le but pratique de sa compilation homilétique), pour toutes nos chaînes exégétiques par contre, l'intérêt de la pièce a consisté dans le commentaire qu'elle donne de l'histoire de Rahab et de la chute de Jéricho. La plage des citations coïncide, en effet, chez elles, exactement avec celle qu'occupe, dans l'homélie, l'épisode en question (MIGNE, XLIX, 329, milieu - 331, milieu).

Le chiffre des citations fournies par les chaînes est considérable surtout si l'on tient compte de leur variété et du nombre de versets de l'Écriture qu'elles sont destinées à commenter<sup>(1)</sup>. Bien peu d'homélies contemporaines à la nôtre ont apporté à l'élaboration des chaînes une contribution aussi abondante<sup>(2)</sup>.

Cette faveur se comprend aisément. On a vite fait le tour des commentaires de Josué. Le choix étant réduit, les compilateurs n'ont pas dédaigné dans leur embarras les œuvres de second rang. Notre *De Poenitentia* occupe parmi celles-ci une place honorable. L'homilète fait preuve dans son discours de bonnes qualités d'exégète et d'orateur, et l'attribution de la pièce à Sévérien de Gabala une fois établie, on aura le droit de trouver en elle une confirmation de l'estime que l'antiquité chrétienne a eue pour ses talents tant oratoire qu'exégétique, et de l'éloge que Gennade lui décerne de *vir in divinis Scripturis eruditus et in homiliis declamator admirabilis* (3).

\* \* \*

Cette attribution de l'homélie à Sévérien de Gabala n'apparaît pas à l'évidence par le simple énoncé des citations. L'accord de leurs lemmes est, en effet, loin de se faire sur son nom : le commentaire de Procope n'apporte aucun détail sur l'origine des textes qu'il résume, Théodoros Daphnopates range ses cinq fragments sous le nom de Chrysostome, et des autres citations, trois nomment Chrysostome ; une, Sévère ; une, Sévère ou Sévère de Gabala ; deux, Sévérien ; une, Origène ; une enfin se présente sous l'anonymat.

Mais la difficulté se simplifie très fort, si l'on rend à chacun des témoins l'importance qu'il mérite :

(1) Deux citations commentent l'Exode, xxxii, 4 ; trois, Josué, II, 1 ssv. ; deux, Josué, VI, 4 ssv. ; une, les Actes des Apôtres, VII, 41 ; une enfin, l'épître de Jacques, II, 25.

(2) Il est bon de remarquer qu'il ne s'agit pas ici de citations tirées d'un commentaire sur un livre de la Bible, mais d'une simple homélie.

(3) GENNADIUS, *De viris inlustribus*, c. 21, éd. Ern. C. RICHARDSON (*Texte und Untersuchungen*, t. XIV, fasc. 1, p. 70. Leipzig, 1896).

Procope de Gaza présente ses fragments sous l'anonymat : il ne peut donc être d'aucune utilité dans la question présente.

Les deux traditions favorables à saint Jean Chrysostome, celle de Théodoros Daphnopates et le second groupement de Nicéphore, n'offrent de leur côté, qu'un intérêt secondaire. Que dès le ix<sup>e</sup> siècle, pas mal de pièces étrangères au grand orateur, aient déjà été faussement signées de son nom, pour tâcher d'acquérir une estime que leur contenu ne méritait pas, cela ne fait de doute pour personne (<sup>1</sup>). Aussi faut-il considérer comme une règle solide de la critique qu'une homélie transmise par unedouble tradition : l'une chrysostomienne, l'autre d'un auteur moins connu, doit être considérée, jusqu'à preuve du contraire, comme appartenant au second. Tel est le cas ici. Bien plus, on verra dans les lignes qui suivent que la tradition favorable à Sévérien de Gabala est très fortement établie (<sup>2</sup>).

Il est beaucoup plus malaisé de porter un jugement net sur les quatre citations qui appartiennent aux chaînes de base de l'édition de Nicéphore. De ces quatre citations, on se le rappelle, l'une porte le nom d'Origène, une autre de Sévère, la troisième, de Sévère ou de Sévère de Gabala, la quatrième est anonyme (<sup>3</sup>).

(1) On peut douter, par exemple, de l'authenticité de plus d'une des 22 homélies sur la mort du Christ, ou encore des 22 autres sur l'Ascension, ou encore des 17 autres sur la Pentecôte, que Photius dit avoir lues sous le nom de saint Jean Chrysostome (*Bibl. Cod.*, xxv ; MIGNE, PG, CIII, col. 60).

(2) La critique interne de la pièce semble appuyer d'ailleurs ce jugement de la critique externe. MONTFAUCON (MIGNE, PG, XLIX, 275-276) n'est pas tout à fait rassuré sur l'authenticité de notre homélie :...*Tres sequentes homiliae, quarum haec sunt initia, septimae Πάντοτε μὲν ὁ θεῖος... non pares γνησιότητος notas praeferunt. Stylus a Chrysostomi elegantia non parum recedit. Quamobrem non sine aliquo scrupulo eas inter germana Chrysostomi opera relinquimus ; nec tamen ab aliis sejungendas esse duximus, quoniam, ut jam alibi monuimus, in dicendi genere non semper sibi constat sanctus doctor.* — CEILLIER (*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. IX, p. 135. Paris, 1741) reprend simplement à son compte cette opinion de Montfaucon. Par contre, les critiques antérieurs ne paraissent pas avoir éprouvé la même méfiance. SAVILE édite la pièce parmi les homélies authentiques. DUPIN (*Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, 2<sup>e</sup> édition, tome III : *des Auteurs du cinquième siècle*, première partie, p. 226. Paris, 1690) la range sans hésiter dans la catégorie des authentiques. TILLEMONT enfin (*Mémoires pour servir...*, t. XI, p. 103-104. Paris, 1709) n'éprouve pas de scrupule à s'en servir dans l'histoire de S. Jean Chrysostome.

(3) Aux problèmes que soulève la variété des lemmes on ne pourra donner une réponse définitive que lorsqu'un examen approfondi de la tradition caténale elle-même aura établi le sérieux et la solidité de cette dernière. Cet examen nous est impossible dans l'état actuel des études sur les chaînes de l'Octateuque (M. Devreesse, *op. cit.*, n'accorde lui-même aux chaînes Exode-Rois que l'espace

Le lemme *'Ωριγένους* est évidemment à rejeter. Rien dans l'homélie ne rappelle Origène. Le grand responsable de l'erreur est Nicéphore lui-même. L'astérisque simple dont il fait précéder sa citation, signifie, en effet, que ce fragment ne portait aucune indication précise et que son identification est due à l'éditeur lui-même ; sur la foi de quelle autorité, nous l'ignorons, mais en tout cas erronée.

Quant au lemme *'Αδήλου*, introduit vraisemblablement aussi par Nicéphore, il donne simplement à entendre que l'extrait était anonyme dans le codex et n'a pu être identifié.

Les deux dernières citations enfin, même si elles s'abritent toutes deux, dans la chaîne de Nicéphore, sous le patronage de Sévère d'Antioche, ont une autorité bien suspecte du fait que l'une d'entre elles se trouve introduite dans les *Symbolae* de Combefis sous le lemme anormal de *Σενήρον Γαβάλων*. Ce lemme ne manque pas que d'embarasser dans le cas d'une attribution primitive de l'extrait à Sévère d'Antioche, car on ne voit pas bien quelle raison aurait pu inciter le scribe à accoler l'épithète *Γαβάλων* au nom du célèbre évêque monophysite. Il s'explique beaucoup mieux dans l'hypothèse contraire : entre les sigles *Σενήρον* et *Σενηριανόν*, et surtout entre leurs abréviations *Σενηρ* et *Σενηρι*, plus souvent employées, la confusion est facile, et d'autant plus facile dans le cas qui nous occupe que les fragments tant de Sévère que de Sévérien sur l'Exode et Josué sont très rares ; et de plus la tendance naturelle des copistes les porte plutôt à remplacer un nom moins connu par un nom plus connu et à abréger leurs sigles au lieu de les allonger<sup>(1)</sup>.

Comme la citation parvenue jusqu'à nous uniquement sous le nom de Sévère pourrait être, elle aussi, le résultat d'une métamorphose semblable, l'hypothèse d'une attribution originale de l'ensemble des extraits à Sévérien de Gabala n'est nullement impossible.

Il est bien malaisé dans ces conditions et à ne considérer que les

d'une demie-colonne : col. 1313-1314). Force nous est donc de nous contenter ici des considérations provisoires que suggère à leur sujet l'examen de la seule chaîne de Nicéphore et des *Symbolae* de Combefis. Nous ne croyons pas d'ailleurs que le résultat final en différera beaucoup.

(1) On en a un exemple très net dans le commentaire de la chaîne de Nicéphore sur l'Hexameron où huit extraits attribués par les lemmes à Sévère appartiennent en réalité aux homélies de Sévérien sur la création. Cfr ZELLINGER, *Die Genesishomilien des Bischofs Severian von Gabala* (= *Alttestamentliche Abhandlungen*, t. VII, fasc. 1. Munster, 1916), p. 29-34 ; DEVREESSE, *op.cit.*, col. 1113, fragments sous le nom de Sévère. On nous permettra de signaler ici à M. Devreesse que les fragments attribués assez universellement par la tradition des chaînes (Basil.1, Monac. gr. 9, Nicéphore) à Sérapion de Thmuis et dont il se demande (*op. cit.*, col. 1109) l'origine, appartiennent en réalité aussi à Sévérien de Gabala. Comme pour Sévère il y a eu simplement confusion de lemmes. Cfr ZELLINGER, *Genesishomilien....*, p. 34-36.

données de la chaîne de Nicéphore et des *Symbolae* de Combefis d'attribuer la pièce à Sévère plutôt qu'à Sévérien et inversément. En tout cas, la présence d'un lemme *'Αδήλουν* et d'un lemme *'Ωριγένους* montre la faiblesse et l'instabilité de cette tradition nicéphoriennne.

C'est au témoignage de la chaîne dite d'André, éditée par Cramer, qu'il faut recourir si l'on veut voir disparaître toute incertitude. La chaîne d'André nomme sans conteste possible Sévérien. Et il n'y a pas de doute que son témoignage se présente à nous avec une autorité de loin supérieure aux précédents, et vraiment décisive.

Les récents et excellents travaux de M. K. Staab (¹) et de M. Rob. Devreesse (²) sur ces matières permettent d'arriver ici à des conclusions très fermes.

Le fragment in Iac., II, 25, appartient presque certainement à la chaîne primitive dite d'André, puisqu'il se trouve dans chacune de ses traditions manuscrites principales (³). La stabilité du lemme au cours des siècles, est garantie par d'excellents témoins dont le *Coislin* 25, x<sup>e</sup> siècle (⁴). La formule lemmatique elle-même de ce dernier manuscrit est de bon aloi : *Σενηριανοῦ ἐπισκόπου Γαβάλων*, et rien ne permet d'en mettre en doute le bien-fondé. Une métamorphose d'un *Σενηρο* (ou *Σενήρον* ou *Σενήρον* *'Αντιοχείας*, etc.) en *Σενηριανοῦ ἐπισκόπου Γαβάλων* ne peut raisonnablement se soutenir, ni du point de vue littéraire, ni du point de vue théologique. La chaîne d'André sur les Épîtres catholiques compte en effet en tout et pour tout trois citations de Sévérien de Gabala, la nôtre y comprise (⁵). Elle est très riche par contre en citations de Sévère d'Antioche (⁶). La tendance normale du transcribeur en de telles conditions est de transformer le lemme *Σενηριανοῦ (Γαβάλων)* en *Σενήρον* et non l'inverse. Quant aux raisons théologiques, on n'en trouvera guère : l'intérêt dogmatique de l'extrait est nul.

Au reste, le fragment sur les Actes des Apôtres est là pour attester que le lemme *Σενηριανοῦ ἐπισκόπου Γαβάλων* n'est le résultat ni du hasard ni de vicissitudes dans la tradition caténale. Son témoignage, à lui aussi, est fermement établi : il a pour garant le *Coislin*

(1) Au travail de M. Staab sur les chaînes des Épîtres catholiques s'ajoute celui, plus récent, sur celles des Épîtres de S. Paul : *Die Pauluskatenen, nach den handschriftlichen Quellen untersucht*. Rome, 1926.

(2) *Op. cit.*

(3) Barber. 582, f.237 (xii<sup>e</sup> siècle), Coisl. 25 (x<sup>e</sup> siècle) ; Casan. 1395 (xvi<sup>e</sup> siècle).

(4) Le même lemme se retrouve dans le Casan. 1395. L'extrait est anonyme par contre dans le Barber. 582.

(5) CRAMER, *op. cit.*, pp. 18, 6 ; 29, 29 ; 77, 30 (Coisl. 25). Le Barber. 582 attribue à Sévérien de Gabala mais à tort, semble-t-il, un autre scholion : = CRAMER, 30, 1-13. Cfr STAAB, *Die griechischen Katenenkommentare...*, p. 308,

(6) STAAB, *op. cit.*, p. 321-329.

25, excellente autorité, comme nous l'avons dit, tant par l'antiquité que par la véracité habituelle de ses lemmes (¹).

A la lumière de la recension de la chaîne d'André celle des quatre fragments — apparemment contradictoires — de Nicéphore prend l'allure d'une confirmation discrète : ces quatre fragments sur l'Octateuque ont originairement dû porter le lemme *Σενησιαροῦ* (*Γαβάλων*). Celui-ci s'est dégradé, au cours des temps, en *Σενήρον* (*Γαβάλων*) puis en *Αδήλον* jusqu'à devenir enfin, par le zèle intempestif d'un correcteur malheureux un *'Ωριγένονς*. Ce processus de déformation lemmatique est on ne peut plus classique.

L'attribution de l'homélie, ou tout au moins de l'épisode de Rahab, qui en constitue une partie importante (²), se fait donc sans conteste possible dans un sens favorable à Sévérien de Gabala (³). On pourrait à la rigueur discuter sur le nombre de recensions (⁴) que supposent les six fragments qui l'appuient, et accroître ainsi ou diminuer le degré de certitude. Mais même dans l'hypothèse où ces recensions se réduiraient à deux, elles nous paraissent trop bien établies pour qu'on en puisse mettre en doute le bien-fondé. Sévérien est vraiment l'auteur de notre homélie.

\* \* \*

(1) M. Staab accorde d'ailleurs aux manuscrits qui représentent la chaîne d'André une valeur de premier plan : « Wir haben somit für die ganze Katene drei Traditionslinien, die bis nahe an die Wiegenhandschriften heranreichen. Und das erhöht ihren Zeugenwert ganz bedeutend, besonders für die Feststellung der Namen der einzelnen Scholiasten ».

M. Devreesse (col. 1225) à l'encontre de M. Staab (p. 298), estime davantage le *Barber.* 582 que le *Coislin* 25. Il diffère également de son confrère dans la conception qu'il se fait des rapports entre la chaîne d'André et les manuscrits qui la représentent. Tandis que M. Staab voit dans nos manuscrits trois lignes de la tradition manuscrite à partir de l'original, M. Devreesse préfère ne voir dans l'ensemble qu'une seule famille représentée par trois témoins.

Ces divergences n'enlèvent rien à la valeur de la tradition manuscrite comme telle.

(2) Nous ne voulons pas examiner ici la question de savoir si l'homélie tout entière est de Sévérien de Gabala ou non. Il n'y a pas lieu, pensons-nous, de suspecter cette attribution totale. Mais on nous permettra de réserver notre jugement sur ce point jusqu'à plus ample informé.

(3) Une comparaison du style et des idées de la pièce avec les œuvres certainement authentiques tant de Sévère que de Sévérien confirmerait, croyons-nous, ce jugement de la critique externe.

(4) Deux recensions, si l'on estime que les quatre extraits de Nicéphore ont été tirés d'un exemplaire unique, et de même pour les deux de la chaîne d'André ; quatre recensions dans l'opinion extrême opposée.

**Sévérien, Procope et Nicéphore.**

L'utilisation simultanée de notre homélie par Nicéphore et Procope dans leurs commentaires sur l'Octateuque, ramène naturellement à l'esprit le souvenir d'un problème fort agité il y a quelque trente ans et laissé depuis sans avoir été jamais nettement résolu. On sait en quoi il consiste (1): Procope de Gaza a composé deux chaînes sur l'Octateuque : les *'Εκλογαί* issues de la juxtaposition d'extraits souvent considérables des Pères, et l'*'Ἐπιτομή*, celle-ci née de la nécessité de ramener cette compilation exégétique à de justes proportions, et constituée, à ce qu'il semble, par un résumé plus ou moins remanié des *'Εκλογαί*. L'*'Ἐπιτομή* nous est parvenue sous la forme du commentaire respectable édité, partie en latin, partie en grec, dans la Patrologie grecque de Migne, au tome LXXXVII, volume I. Les *'Εκλογαί*, par contre, n'ont laissé jusqu'ici d'autre trace que la courte notice insérée par Procope lui-même dans l'avant-propos de son *'Ἐπιτομή* (2).

On a cru mainte fois, il est vrai, pouvoir signaler une réelle parenté entre la chaîne de Nicéphore (entendre ici, par ce mot, le manuscrit principal, l'*Athen. Nat. Bibl.* 43) et l'*'Ἐπιτομή* de Procope. Ne faudrait-il pas peut-être dans ces conditions identifier chaîne de Nicéphore et *'Εκλογαί* de Procope? La critique a ainsi vu successivement dans la chaîne de Nicéphore: un texte apparenté aux *'Εκλογαί* de Procope (3), une compilation qui nous en avait conservé des fragments importants (4), puis une partie des *'Εκλογαί* elles-mêmes (5). Depuis, une réaction s'est produite et qui tend de plus en plus à dissocier chaîne de Nicéphore et *'Εκλογαί* de Procope. Eisenhofer en a donné le branle en montrant, faits à l'appui, l'impossibilité d'identifier les deux ouvrages (6).

Notre homélie apporte pour la solution du problème sa part d'information, modeste il est vrai, mais tout de même intéressante. Elle confirme très nettement le jugement d'Eisenhofer. On peut tenir sans crainte d'erreur possible que le parallélisme est nul entre les fragments de notre homélie que cite Nicéphore et ceux que cite Procope: les quatre extraits de Nicéphore commentent: Exod., xxxii, 4 et Ios., ii, 1 ssv.; ceux de Procope, Ios., ii, 1 ssv. et vi, 4; le seul texte biblique commenté en commun est

(1) Pour plus de détails cfr DEVREESSE, *op. cit.*, col. 1103-1105.

(2) MIGNE, PG, LXXXVII, col. 21-24.

(3) RENDEL HARRIS, *Fragments of Philo Iudeus newly edited*, Cambridge, 1886.

(4) WENDLAND, *Neuentdeckte Fragmente Philos*, p. VIII-IX Berlin, 1891.

(5) L. COHN, *Zur indirekten Ueberlieferung Philos*, dans *Jahrb. f. prot. Theol.*, 1892, t. XVIII, p. 472.

(6) EISENHOFER, *Procopius von Gaza. Eine literarische Studie*. Fribourg en Br., 1897.

donc Ios. II, 1 ssv., et ce n'est là en réalité qu'une simple coïncidence provoquée par le genre littéraire auquel appartiennent les deux travaux, et l'identité de la matière qu'ils traitent ; il est inutile au surplus de parler d'un *résumé* de Nicéphore par Procope, puisque Procope condense l'*entièreté* de l'épisode de Rahab (1) tandis que les quatre fragments de Nicéphore n'en donnent que des extraits insignifiants (2) !

\* \* \*

Qu'on nous permette, en terminant, de relever un dernier fait aussi saveureux qu'instructif. En l'espace de quatre colonnes de son édition (3), Nicéphore n'a pas cité moins de *quatre* fois notre *De poenitentia*, mais en *trois* recensions différentes (Sévère, Procope, Chrysostome), et *chaque* fois sous un nom usurpé (Sévère, Origène, Procope, Chrysostome), le véritable auteur ne consentant à se révéler clairement qu'ailleurs, dans la chaîne dite d'André sur les Actes des Apôtres et les Épîtres catholiques !

Mieux que n'importe quelles considérations abstraites, de tels exemples montrent avec combien de prudence les chaînes doivent être maniées.

Louvain.

Ch. MARTIN, S. I.

---

### L'onction des mains dans le sacre épiscopal.

Dans le numéro d'octobre 1927 de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, le regretté Mgr Batiffol publiait un mémoire plein d'intérêt sur la liturgie du sacre épiscopal (4). Pour la période qui s'étend du X<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire, jusqu'à la rédaction du pontifical de Guillaume Durand (1292-1295), Mgr Batiffol admet, comme témoins successifs du rit romain, les deux documents dont j'ai signalé de nombreux exemplaires et que j'ai proposé de nommer, l'un, le pontifical romano-germanique du X<sup>e</sup> siècle, l'autre, le pontifical romain du XIII<sup>e</sup> siècle. Il n'élève aucune objection contre les rapports de filiation que j'avais indiqués, du pontifical de Guill. Durand au pontifical romain du XIII<sup>e</sup> siècle, et de ce dernier au pontifical romano-germanique. Et, dans le tableau récapitulatif qui termine son travail, les trois livres se font suite, comme représentant autant de stades dans le développement du rituel considéré.

(1) C.-à-d. MIGNE, XLIX, col. 329, l. 32-331, l. 24.

(2) C.-à-d. MIGNE, XLIX, col. 330, l. 10-13, 31-33, 35-39, 55-58.

(3) CL, II, col. 9-12.

(4) RHE, 1927, t. XXIII, p. 733-763 : *La liturgie du sacre des évêques dans son évolution historique*,